

COMMÉMORER ET DIVISER EN EUROPE LE 70^e ANNIVERSAIRE DU SAUVETAGE ET DES DÉPORTATIONS JUIVES DEPUIS LES TERRES SOUS ADMINISTRATION BULGARE

NADÈGE RAGARU

Chargée de recherche et enseignante à Sciences Po (CERI) ;
nadege.ragaru@sciencespo.fr

Résumé : Cet article se propose d'explorer les usages des ressources et normes européennes en matière de gouvernement de l'histoire en prenant pour site d'observation les controverses mémorielles sur la Shoah ayant opposé la Bulgarie (Etat membre de l'UE depuis 2007) à la Macédoine (pays candidat) à l'occasion du 70ème anniversaire des événements de mars 1943 (la déportation des Juifs de Macédoine, la non-déportation des Juifs bulgares). L'examen de cette controverse suggère en premier lieu que l'échelle européenne, loin de constituer une scène autonome, se dessine au croisement entre une variété d'acteurs internationaux (dont l'OSCE, les Nations unies, des réseaux privés d'entrepreneurs de mémoire, etc.) et d'espaces (en l'occurrence, les Etats-Unis et Israël). Il conduit en un second temps à relativiser l'hypothèse selon laquelle, dans les nouveaux Etats membres, la dénonciation des crimes du communisme aurait entretenu avec l'institutionnalisation de la mémoire de la Shoah des relations de concurrence, certains entrepreneurs de mémoire bulgares ayant conjointement investi ces deux enjeux. Enfin, l'étude du contentieux bulgaro-macédonien donne à voir une situation dans laquelle l'investissement du passé par les institutions européennes a paradoxalement conforté la revendication, par les acteurs publics bulgares, d'une légitimité à dire la vérité de l'histoire au moment où le champ historique cherchait à s'émanciper d'un rôle ancillaire au service de la nation.

Mots-clés : Shoah, Balkans, Bulgarie, Macédoine, mémoire, controverses publiques, historiographie.

Le 6 mars 2013, à Bruxelles, le chef de l'État bulgare Rosen Plevneliev inaugure dans l'enceinte du Parlement européen une exposition à l'occasion du 70^e anniversaire du sauvetage de quelque 48 000 Juifs bulgares pendant la Seconde Guerre mondiale. À ses côtés, le président israélien Simon Peres salue en un discours solennel l'humanisme de Bulgares « humbles, silencieux et héroïques » qui s'opposèrent à la déportation souhaitée par Adolf Hitler (*Dnes*, 2013). De l'arrestation et de la déportation de 11 343 Juifs depuis les territoires de Macédoine du Vardar, de Thrace égéenne et de Pirot occupés par la Bulgarie, il n'est dit mot. La voix du président bulgare s'élève :

Aujourd'hui, ici, au cœur de l'Europe unie, nous ne nous souvenons pas seulement de ceux qui sont morts dans les pages sombres de l'histoire, nous sommes unis par un avenir commun et par des objectifs partagés de démocratie, de droits de l'homme et de justice (...). La mémoire de la Shoah ne disparaîtra pas. L'histoire doit être étudiée et commémorée telle qu'elle était. (...) Cette exposition est dédiée à l'humanité chez l'homme. Je suis fier d'être le président d'une nation qui a eu le courage de se dresser contre les forces sombres de la destruction.

(*Darik News*, 2013)¹

Filmée par les caméras, la scène relève d'un exercice de politique symbolique impeccablement rodé. Dans son allocution, le chef de l'État bulgare souscrit à une injonction au souvenir érigée ces dernières décennies en norme européenne et internationale : il ne pourra être dit que son pays, membre de l'Union européenne depuis 2007, privilégie la dénonciation des crimes du communisme à ceux du nazisme comme cela fut reproché à certains États d'Europe centrale et orientale. La présence de responsables politiques israéliens confère un surcroît de légitimité à cette œuvre de gouvernement du passé tout en projetant le rituel commémoratif dans un espace global. Enfin, l'arène communautaire offre aux dirigeants bulgares un lieu depuis lequel diffuser leur lecture du conflit face à la narration concurrente de la Macédoine. Plusieurs élus macédoniens ont en effet appelé la Bulgarie à reconnaître sa responsabilité dans la déportation des Juifs macédoniens. Dans cette compétition mémorielle, le choix de la date n'est pas indifférent, le

1. Voir aussi le site de la présidence à l'adresse : <http://www.mfa.bg/bg/events/73/11/1481/index.html>

6 mars ayant été consacré Journée européenne des Justes du monde par le Parlement européen en 2012².

Les controverses bulgare-macédoniennes sur l'interprétation des destinées juives ne sont pas nouvelles ; elles ont toutefois récemment acquis une intensité inédite que l'anniversaire des soixante-dix ans a encore magnifiée. De ce jubilé, l'on aurait dès lors souhaité faire un instrument télescopique grâce auquel arpenter l'espace et feuilleter le temps. Parcourir l'espace dans ses dimensions locales, nationales, européennes et internationales nous oriente vers la reconstitution de voyages du souvenir qui entretiennent des relations de métonymie et dont les paysages se dessinent au croisement entre histoire, mémoire et témoignages. Surtout, cette traversée des lieux donne à voir une pluralité d'arènes de mobilisation au sein desquelles l'échelle européenne, loin de constituer une scène autonome, naît des interactions entre une variété d'acteurs internationaux (parmi lesquels l'OSCE, les Nations Unies, des réseaux privés d'entrepreneurs de mémoire, etc.) et d'espaces (États-Unis et Israël notamment).

L'invitation à déplier les strates du temps vise à restituer à celui-ci toute son épaisseur, que l'on emprunte le sillon des historiographies ou celui des politiques commémoratives : l'anniversaire de mars 2013 est constitué de temporalités emboîtées aux agencements labiles. Au-delà des mutations survenues dans l'institutionnalisation des présences légitimes du passé, la querelle bulgare-macédonienne y apparaît comme la résultante de l'annexion de la Shoah à des débats n'entretenant avec elle que des relations de tangence, au premier chef la redéfinition des identités nationales après l'éclatement yougoslave de 1991 et la relecture de l'histoire du XX^e siècle à l'heure du postcommunisme. L'actualité de ce passé est le fruit des stratégies d'élus, de militants de causes mémorielles, d'historiens amateurs ou savants ayant entrepris de conforter leur légitimité politique, morale ou historique par son truchement.

2. L'adoption par le Parlement européen du projet de résolution porté par cinq députés européens (trois Italiens, un Polonais et un Roumain) doit à l'engagement de Gabriele Nissim, président de l'Association milanaise « Gariwo, le Jardin des Justes du Monde » et auteur d'un ouvrage dédié à Dimităr Pešev. Cette figure politique bulgare est conventionnellement associée au « sauvetage des Juifs bulgares » (NISSIM, 1998).

Ce déplacement spatio-temporel nous conduira à développer deux arguments relatifs aux dynamiques européennes. Le premier pourrait être sommairement intitulé « de l'avantage d'être membre de l'Union ». La controverse mémorielle envisagée oppose en effet un pays membre de l'UE à un candidat qui attend depuis l'automne 2005 l'ouverture de pourparlers d'adhésion. Admise dans l'Union en 2007, la Bulgarie en a promptement appris les rouages ; elle a su énoncer l'enjeu de la Seconde Guerre mondiale dans le registre, déjà éprouvé par la Grèce, des « relations de bon voisinage » et de la dénonciation des instrumentalisation politiques de l'histoire. Dépourvue des réseaux et ressources associés à l'appartenance communautaire, la Macédoine a cherché à déplacer le contentieux vers d'autres enceintes, s'adossant à des institutions internationales militant en faveur d'une pleine reconnaissance de la Shoah.

Le deuxième argument porte sur les incidences paradoxales des politiques mémorielles formulées par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. L'UE a souvent été envisagée comme un instrument de réconciliation nationale et/ou de dépassement des lectures stato-nationales de l'histoire européenne. Notre cas d'étude suggère une conclusion sensiblement différente : l'investissement du champ mémoriel par le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et le Conseil européen a servi à légitimer la revendication, par les acteurs publics bulgares, d'une autorité morale à légiférer sur le passé au moment même où le champ historique connaissait un début de pluralisation et un processus d'autonomisation par rapport à la puissance publique. De manière inattendue, les résolutions européennes ont dès lors conforté l'entreprise de réaffirmation d'un récit étatique univoque sur la Shoah (et le communisme), fragilisant les défenseurs d'une histoire émancipée d'un rôle ancillaire au service de la nation.

Après avoir examiné le chiasme des commémorations de la Shoah lors du 70^e anniversaire, l'on reviendra sur les usages des instances de légitimité européennes par les protagonistes bulgares et macédoniens afin d'éclairer leurs incidences sur l'administration du passé.

1. LES ÉCLATS DU SOUVENIR INSTITUTIONNALISÉ À L'HEURE DU 70^e ANNIVERSAIRE

Rarement aura-t-on vu aussi crûment exposé le mimétisme des présences institutionnalisées du passé : les procédés de mise en récit sont les mêmes, qui mêlent dépôt de gerbes et recueillement, expositions et publications « scientifiques », sollicitation de témoignages et exhortation au souvenir, confortant des habitudes perceptives établies. Rarement cette parenté des formes aura-t-elle reflété l'existence de dissensions si profondes dans l'interprétation des scissions temporelles et des découpages spatiaux des événements. En ce mois de mars 2013, les désaccords bulgardo-macédoniens excèdent les espaces nationaux pour résonner dans les grandes capitales européennes, en Israël et aux États-Unis, alors qu'un nombre croissant d'intervenants essaie de faire valoir sa lecture de la guerre. Replacer ces initiatives commémoratives en perspective historique éclairera la manière dont les questions juives ont été rattachées à des entreprises de façonnage des identités et à la structuration des clivages partisans postcommunistes.

1.1. LA MÉMOIRE EN SCÈNE : MIMÉTISME DES FORMES, FRACTURE DES INTERPRÉTATIONS

Deux itinéraires, inscrits comme en palimpseste sur la carte de l'Europe, seront ici retracés : les voyages de l'exposition des Archives nationales bulgares, d'une part ; les parcours du souvenir proposé par les États bulgare et macédonien aux descendants des survivants et aux représentants d'institutions mémorielles internationales, d'autre part. L'un et l'autre spatialisent le temps tout en faisant saillir des lieux et acteurs contrastés.

Revenons un instant sur l'exposition intitulée « Un choix difficile d'importance majeure : le sort des Juifs bulgares, 1943 » qui fit halte au Parlement européen entre les 6 et 9 mars. Avant d'atteindre la capitale européenne, elle avait entrepris le 28 janvier 2013 un premier voyage vers Genève, capitale d'un État neutre pendant la guerre. Après Bruxelles, elle gagna Vienne le 10 mars, cette ancienne métropole multiculturelle sise au cœur d'un Empire austro-hongrois que la Première Guerre mondiale balaya. Mesurées à cette aune, les déambulations de l'exposition semblent dessiner une topographie symbolique des urbanités à arpenter pour dire l'euroanéité d'une histoire partagée et la don-

ner à voir. « Donner à voir » n'est d'ailleurs pas l'expression juste ici, la cadence des déplacements ayant parcimonieusement offert aux publics l'opportunité de se familiariser avec les fragments d'histoire exhumés. Se peut-il qu'aux yeux des initiateurs du projet, le trajet et l'annonce de l'exposition aient revêtu une importance égale, voire supérieure, au contenu muséal proposé³? La question se pose avec une acuité singulière si l'on ajoute que l'exposition au Parlement européen fut ouverte aux seuls détenteurs d'un *pass* réglementant l'accès au bâtiment⁴.

Prolongée par l'édition d'un ouvrage, cette reconstitution scénographiée propose un récit situé des destinées juives en Bulgarie (DA « Arkhivi », 2013)⁵. La Seconde Guerre mondiale y est insérée dans une histoire entamée au sortir de l'Empire ottoman (1878) – histoire de coexistence harmonieuse où les Juifs, peuple du livre et industriel, sont présentés comme médiateurs d'euroanéité (à travers leur culture urbaine), partie prenante à l'édification nationale bulgare (grâce à leurs réalisations culturelles) et patriotes ayant versé leur sang lors des guerres balkaniques et de la Première Guerre mondiale⁶. Si la documentation ne fait pas silence sur l'antisémitisme de l'entre-deux-guerres⁷, sur l'adoption d'une législation antijuive ou sur l'existence de camps de travail pendant la guerre, elle conte avant tout l'histoire d'une intégration réussie. Elle souligne par ailleurs les marques de solidarité bulgare face aux lois antijuives et lors des tentatives de déportation de Juifs bulgares de mars et de mai 1943. La rafle des Juifs de Macédoine, de Thrace

3. En 2010, Sarah Gensburger avait formulé une interrogation proche : « la politique instrumentalise-t-elle le passé pour agir sur les mémoires ou la commémoration du passé est-elle d'abord un instrument qui sert des politiques dont l'objectif final n'est pas d'influer sur les représentations du passé ? » (GENSBURGER, 2010, p. 15).

4. L'auteur remercie Krasimir Kavaldžiev, traducteur à la Commission européenne, de lui avoir fait part de cette observation.

5. Il est indiqué en page 2 de l'ouvrage que l'exposition est « consacrée au 70^e anniversaire du sauvetage des Juifs bulgares » et qu'elle est réalisée avec « l'assistance de la Stratégie de communication de la République de Bulgarie pour l'Union européenne » (D.A. 'Arhivi', 2013, p. 2).

6. L'ouvrage omet de mentionner que rares furent les Juifs à accéder au corps des officiers, bien que cet accès discriminant n'ait pas été juridiquement codifié.

7. Intitulé « L'antisémitisme en Europe et la société bulgare », le panneau de l'exposition suggère le caractère importé de l'antisémitisme en Bulgarie (DA « Arkhivi », 2013, pp. 28-29).

égéenne et de Pirot est certes évoquée, mais à travers un rapport adressé par le Consul d'Allemagne en poste à Skopje à la Légation allemande à Sofia le 18 mars 1943 (DA 'Arkhivi', 2013, pp. 60-61). L'exposition confirme enfin la rectitude morale de la Bulgarie en évoquant la tenue de procès pour antisémitisme dans le cadre de la juridiction d'exception des Tribunaux populaires en 1945 ; elle s'achève enfin sur des expressions de gratitude de survivants juifs de Bulgarie.

Au-delà de la couture des événements de mars 1943 sur une ample trame historique proposée par les Archives nationales, les commémorations du 70^e anniversaire ont, de manière récurrente, distendu l'événement. Fournir une recension exhaustive de ces initiatives publiques et privées dépasserait le périmètre de cet article. L'on notera simplement l'effet d'amplification calendaire qui vit une première conférence se tenir à Sofia dès le mois de novembre 2012. Organisée à l'initiative de l'Université de Sofia, du Centre d'études de la Shoah de l'Université de Haïfa en Israël, du Centre d'études russes et eurasiennes de l'Université de Harvard et de l'Organisation des Juifs de Bulgarie « Šalom », placée sous le haut patronage de l'Ambassade des États-Unis, de l'Ambassade d'Israël et de la Commission pour les dossiers de la Sûreté d'État bulgare, celle-ci était dédiée à la Shoah en Bulgarie et en Europe de l'Est (Grozev & Marinova-Hristidi, 2013)⁸. Un an plus tard, presque jour pour jour, le cycle des cénacles universitaires s'achevait à l'Hôtel Cristal Palace de Sofia avec une pénultième conférence redéployant des noms d'institutions familiers (Faculté d'histoire de l'Université de Sofia, Commission pour les dossiers de la Sûreté d'État, Organisation des Juifs de Bulgarie « Šalom », Ambassade d'Israël, des États-Unis et, fait plus rare, de France, etc.). Tout au long de l'année 2013, à l'exposition des Archives nationales, avaient en outre répondu des muséifications miniatures où affleurerait l'existence de divergences interprétatives, en Bulgarie même, quant à la hiérarchie des contributions au sauvetage⁹.

8. Rappelons qu'en octobre 2012, le Comité Helsinki bulgare (*Bălgarski Helsinki Komitet*), une organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme, avait convoqué un symposium international à rebours des cérémonies officielles du 70^e anniversaire. Ses organisateurs militaient en faveur d'une reconnaissance de la responsabilité de l'État bulgare dans la Shoah.

9. La Galerie nationale des arts de Sofia, hébergée dans l'ancien palais royal, inaugura ainsi, le 15 mai 2013, une exposition en hommage au tsar Boris III dont le rôle dans le sauvetage demeure pourtant controversé. L'initiative en revenait à l'Ins-

Deux dates ont marqué l'apogée des cérémonies : le 8 mars 2013, le Parlement bulgare adoptait à l'unanimité une déclaration établissant une liste des mérites (parlementaires, dignitaires de l'Église orthodoxe, intellectuels, diplomates, organisations professionnelles, résistants, citoyens ordinaires). Référence y était faite au « comportement de la communauté juive, qui a adopté la Bulgarie comme patrie ». Le texte concluait : le tsar Boris III « tint compte de la pression sociétale et refusa de déporter plus de 48 000 juifs citoyens bulgares » (Narodno Săbranie na Republika Bălgarija, 2013). Au sujet de l'extermination des Juifs des « nouveaux territoires », « cet acte criminel entrepris par le commandement hitlérien », la déclaration déplorait « qu'il n'ait pas été possible à l'administration locale bulgare de l'empêcher » (*ibid.*). Second moment clé, le 9 mars 2013, une nouvelle plaque commémorative était apposée à proximité du Parlement en présence d'invités bulgares et israéliens. À travers ces hôtes, nous abordons une seconde série de parcours, relevant d'un « tourisme mémoriel » proposé par la Bulgarie et la Macédoine à des rescapés, descendants de survivants et victimes, porte-parole de la mémoire institutionnalisée de la Shoah.

Du 7 au 13 mars 2013, une délégation de Juifs israéliens originaires de Bulgarie – entre autres des membres de l'Association des Juifs de Bulgarie et du Groupe d'amitié parlementaire Israël-Bulgarie – était conviée à prendre part à un voyage dont les stations reflètent le récit historique valorisé par les autorités bulgares¹⁰. Celui-ci était ordonné autour de deux pôles : Sofia, Kjustendil. Kjustendil est la ville d'où partit dans la nuit du 8 au 9 mars la délégation qui se rendit chez le ministre de l'Intérieur, Petăr Gabrovski, pour le convaincre d'annuler le décret de déportation des Juifs bulgares. Y a été érigée, avec le soutien financier des communautés juives bulgares d'Israël, une maison-musée en hommage au vice-président de l'Assemblée nationale, Dimităr Pešev, initiateur d'une pétition parlementaire contre la déportation. À Sofia, la synagogue, le siège du gouvernement, le ministère des Affaires étrangères, le Parlement et le monument au soldat inconnu

titut d'ethnographie et de folklore du Musée d'ethnographie de l'Académie des sciences bulgare. L'organisation des Juifs de Bulgarie « Šalom » figurait parmi les organisateurs.

10. Comme souvent dans les « voyages des racines » offerts par des instances gouvernementales, quelques excursions touristiques avaient été incluses dans le programme, en l'occurrence à Panagjurište et Koprivštica.

constituèrent les principaux arrêts. De façon convenue, cette topographie valait autant par les marqueurs territoriaux qu'elle retenait que par ceux qu'elle excluait : point de visite organisée à Plovdiv, cette cité multiculturelle où le métropolite Kiril s'éleva contre les politiques antisémites. Pas de recueillement à Blagoevgrad (ex-Gorna Džumaja) et Dupnica où les communautés juives de Thrace égéenne furent transitoirement internées avant leur déportation. Aucune visite au port danubien de Lom d'où les Juifs grecs furent embarqués vers les camps de la mort¹¹.

À leur arrivée en Bulgarie, les responsables de l'Association israélienne des Juifs originaires de Bulgarie n'ignoraient rien du débat sur la négation/omission par ce pays de son rôle en terres occupées : soucieux d'éviter que leur venue ne vienne accréditer une quelconque narration officielle, ils empruntèrent d'ailleurs des chemins de traverse. Le récit qu'ils relatent de leur séjour en Bulgarie évoque ainsi une rencontre, organisée à leur initiative, avec des membres du Saint-Synode de l'Église orthodoxe, ainsi que la participation à « un débat public sur la question des responsabilités dans l'extermination de 11 343 Juifs de Thrace et de Macédoine » à Sofia le 9 mars¹².

Presque au même moment, du 10 au 12 mars en Macédoine, un autre pèlerinage faisait revivre un passé radicalement différent en présence de responsables d'associations de Juifs originaires de l'ex-Yougoslavie, du *United States Holocaust Memorial Museum* et du Mémorial de la Shoah

11. En 2008, un monument en souvenir des déportations avait été inauguré à Lom. Le 13 mars 2013, une cérémonie fut organisée en hommage aux victimes. L'hypothèse d'une commémoration commune (bulgare, macédonienne et grecque), un temps caressée, dut être abandonnée. Il fallut se contenter de fleurs déposées au nom des ministères des Affaires étrangères des trois pays en présence de l'ambassadeur d'Israël en Bulgarie, Shaul Kamisa-Raz, du président de l'Association des Juifs de Bulgarie « Šalom », Maksim Benvenisti, de représentants d'organisations de Juifs américains et d'autres diplomates. L'Association israélienne des Juifs originaires de Bulgarie n'était pas représentée. Voir le compte rendu des commémorations à l'adresse : http://adm.lom.bg/feed_2013_1.html

12. Le voyage a été relaté sur le site de l'Association des Juifs de Bulgarie en Israël : <http://www.thebulgarianjews.org.il/?CategoryID=0&ArticleID=1442>. L'un des participants, Yosef Nisimov, lui a consacré un bref récit intitulé « הלצה, ינאו תחלשמה - עסמ ימשר » (La délégation du sauvetage et moi, un voyage), 19.03.2013 (consultable à la même adresse : <http://www.thebulgarianjews.org.il/?CategoryID=0&ArticleID=1442>, *op. cit.*).

à Paris. En ce pays où près de 98 % de la communauté juive fut exterminée à Treblinka, les commémorations se faisaient récit de violence, s'arrêtant le 11 mars devant le hangar de tabac « Monopol » à Skopje où les Juifs macédoniens furent emprisonnés avant d'être envoyés en Pologne. Des gerbes étaient déposées devant le monument aux déportés du cimetière de Butel (Skopje). Le lendemain, les mêmes gestes de recueillement étaient répétés à Bitola et à Štip, deux villes où la souffrance avait été sculptée dans la pierre en 1958 et en 1985. Une lente déambulation était organisée dans le cimetière juif de l'ancienne Manastir.

Commémoration de la perte, les cérémonies n'en valorisaient pas moins une représentation active des destinées juives, partiellement héritée de la période socialiste : à chaque étape, l'accent était placé sur la contribution des Juifs au mouvement des partisans yougoslaves, qu'il s'agisse de promouvoir l'ouvrage de l'ancienne résistante et historienne, Žamila Kolonomos, ou d'honorer la figure d'Estreja Mara Ovadija, consacrée héroïne nationale sous le communisme. À travers le recueil de témoignages, l'organisation de conférences, la traduction d'ouvrages ou l'inauguration d'une exposition au Mémorial de l'Holocauste des Juifs de Macédoine à Skopje, l'objectif était de signifier conjointement la force du souvenir *et* le renouveau de la communauté juive. Le triptyque tragédie-résistance-renaissance se déclinait en trois sites, Skopje-Bitola-Štip, pointes d'un triangle couvrant l'ensemble du territoire national.

L'examen des scénographies bulgare et macédonienne, reflets de lectures du passé dissonantes, suggère ainsi l'existence d'un sentier de dépendance façonné au cours de la période socialiste et tributaire des changements de configurations politiques, identitaires ou territoriales. C'est ce sentier qu'il convient à présent d'emprunter si l'on souhaite apprécier le rôle des mutations des deux dernières décennies dans les controverses bulgaro-macédoniennes.

1.2. DES COMMÉMORATIONS YUGOSLAVES AUX POLITIQUES MÉMORIELLES MACÉDONIENNES : LA SHOAH ET LA CONSTRUCTION STATO-NATIONALE EN MACÉDOINE

Jusqu'à l'éclatement yougoslave et la création d'un État indépendant de Macédoine en 1991, la Shoah en Macédoine est restée faiblement représentée dans l'historiographie yougoslave sur l'Holocauste,

l'accent portant avant tout sur les massacres de Croatie, de Serbie et de Bosnie-Herzégovine (Džulibrk, 2011, pp. 33-133). La production historique macédonienne, au-delà des travaux d'Aleksandar Matkovski (Matkovski, 1958, 1962, 1983), n'avait reçu qu'une impulsion modeste dans la seconde moitié des années 1980 (Konomos & Vesković-Vangeli, 1986; Konomos, 1987). À l'échelle de la Fédération, une politique commémorative avait pourtant été esquissée dès l'année 1952, dans un contexte où la Yougoslavie titiste, en rupture avec Staline, entretenait des relations chaleureuses avec le nouvel État d'Israël : à l'initiative de la Fédération des communautés juives yougoslaves, des monuments avaient été élevés à Belgrade, Zagreb, Sarajevo, Novi Sad et Đakovo, qui reflétaient de la part des responsables de la communauté un effort pour légitimer le fait d'être yougoslave de manière « juive » (*being Yugoslav in a "Jewish" way*) pour reprendre la belle formulation d'Emil Kerenji (Kerenji, 2008, p. 194). En Macédoine, l'érection d'un premier monument commémoratif intervint quelques années plus tard, en 1958, à Bitola, ancienne métropole séfearade. Avant la décennie 1980 toutefois, ces politiques mémorielles, qu'elles fussent sculpturales ou scripturaires, avaient moins valorisé l'exceptionnalité des souffrances juives que leur appartenance à une commune catégorie de « victimes du fascisme » et leur contribution à la résistance communiste (Byford, 2013; Romano, 1980).

Non que la Seconde Guerre mondiale ait été absente de la narration historique macédonienne. Dès l'immédiat après-guerre, elle avait tenu une place fondatrice dans l'édification conjointe du socialisme yougoslave et d'une nation macédonienne dotée d'un cadre institutionnel républicain. La dénonciation de l'occupation bulgare y tenait un rôle politique : présenter la Bulgarie comme un État fasciste qui, loin d'avoir libéré une fraction du peuple bulgare du joug serbe, avait gouverné dans la plus grande violence une population macédonienne résistante permettait de faire silence sur les incertitudes identitaires ayant pu exister dans cette région incorporée, en 1918, au Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes en tant que « Serbie du Sud ». Dans les années 1970-1980, le ressourcement nationaliste impulsé par Todor Jivkov en Bulgarie et l'affirmation du sentiment national macédonien avaient encore durci ces controverses, élargies, au-delà du thème de la Seconde Guerre mondiale, à l'ethnogenèse du peuple macédonien et à la langue macédonienne (Troebst, 1983; Marinov, 2010).

À bien des égards, l'effondrement de la Yougoslavie en 1991 introduit cependant une rupture dans les déchiffrages du passé, ne serait-ce que parce qu'il recadre les échelles du discours historique national. Autrefois inscrit dans un espace fédéral où la Macédoine occupait une situation périphérique, celui-ci est désormais émis depuis un échelon étatique macédonien. La mise en concordance des frontières étatiques et mémorielles confère à la Shoah une visibilité accrue. Certes les dynamiques qui sous-tendent cette évolution ne sont pas exclusivement internes ; le repositionnement des États est-européens dans la cartographie de l'Holocauste y contribue aussi. « Avec l'ouverture des pays de l'Est apparaissaient les restes de communautés juives survivantes, a justement rappelé Annette Wieviorcka. (...) Les Américains parlent à leur sujet de "double victims", du nazisme et du communisme » (Wieviorcka, 2004, p. 13). Les années 1990 voient plusieurs acteurs, dont la *Conference on Jewish Material Claims Against Germany* (New York), militer en faveur du dédommagement des victimes est-européennes de la Shoah. En amont de la tenue à Washington, en novembre 1998, d'une conférence sur la spoliation et la réparation, des représentants de la communauté juive de Macédoine sollicitent l'appui des pouvoirs publics macédoniens. En 2000, ces derniers adoptent une loi de dé-nationalisation qui transfère à un nouveau Fonds pour l'Holocauste des Juifs de Macédoine les biens juifs détenus par l'État. Deux ans plus tard, un projet de Musée mémorial de la Shoah est esquissé, dont la première pierre est posée en 2005 au cœur de l'ancien quartier juif de Skopje.

Inscrite dans des dynamiques internationales de réparation morale et financière, la création de ce musée n'en rejoint pas moins incidemment le travail de reconfiguration identitaire et de production d'une narration patriotique entrepris par les gouvernants macédoniens, singulièrement à partir de l'arrivée au pouvoir en 2006 de Nikola Gruevski, leader de la VMRO-DPMNE (droite nationaliste). La Macédoine vit alors dans un environnement labile. En interne, la minorité albanaise qui représente un quart de la population se sent exclue de l'imaginaire stato-national promu par les autorités. La signature des accords d'Ohrid (août 2001), qui visaient à mettre un terme aux affrontements armés entre forces de l'ordre macédoniennes et rébellion albanaise en favorisant un rééquilibrage des rapports entre majorité et minorité, a alimenté ressentiments et insécurité identitaire au sein de la population macédonienne. Au niveau

régional, les relations avec la Grèce sont tendues, les pouvoirs grecs exigeant que l'État macédonien renonce au nom qu'il s'est constitutionnellement choisi sous prétexte que celui-ci relèverait de leur héritage culturel. Le développement des relations avec la Bulgarie est, quant à lui, entravé par l'écheveau des querelles sur la langue et de l'histoire macédoniennes. C'est dans ce contexte que le premier ministre macédonien, Nikola Gruevski, encourage une relecture antiquisante de l'ethnogenèse macédonienne : autrefois regardés comme slaves dans l'historiographie et le discours public, les Macédoniens sont dorénavant posés en descendants d'un peuple macédonien, distinct du peuple hellène, qui aurait vécu à l'époque d'Alexandre le Grand¹³. En 2010, le gouvernement entreprend de graver ce récit dans le paysage urbain de la capitale. En l'espace d'une poussière de mois, Skopje est jalonnée de statues et de monuments venant illustrer la nouvelle téléologie nationale. En amont du travail architectural, le pouvoir macédonien avait fait circuler une simulation vidéo de « Skopje 2014 » qui proposait aux spectateurs une déambulation sonorisée à travers la métropole-passée-à venir. Or le Mémorial de l'Holocauste, dont le projet était pourtant antérieur à « Skopje 2014 », figurait dans la corolle des marqueurs de la nation exposés. En Bulgarie où « l'annexion » à la narration macédonienne de figures médiévales tenues pour des héros bulgares suscitait déjà l'ire de franges de la classe politique et de la société, cette inscription accréditait l'idée selon laquelle le musée, loin de viser une meilleure connaissance de la Shoah, avait vocation à servir une lecture politique de l'histoire.

1.3. LE CONTEXTE BULGARE DU POSTCOMMUNISME : LA RÉOUVERTURE DES PASSÉS COMMUNISTES OU L'HISTOIRE EN CHANTIERS MÉMORIELS

Dès la période communiste, la Bulgarie entreprit elle aussi de graver l'histoire de la Shoah sur le récit édifiant de l'État. La visibilisation initiale des destinées juives intervenue dans le cadre de la dénonciation du

13. Avant 1991, la référence antiquisante n'a occupé qu'une place secondaire dans le récit national macédonien. Une première génération d'historiens avait, dans les années 1950, recherché dans les luttes nationales de la fin du XIX^e siècle les origines de la nation macédonienne. Au cours de la décennie suivante, l'historiographie macédonienne incorporait dans cette narration des monarques médiévaux identifiés comme bulgares dans les travaux antérieurs. La nation macédonienne gagnait ainsi en profondeur historique au fur et à mesure que l'histoire nationale embrassait un horizon plus vaste. Néanmoins, jusqu'à la chute du communisme, l'ethnogenèse privilégiée était restée slave (BRUNNBAUER, 2003).

gouvernement fasciste et de l'accomplissement d'un projet communiste y fut toutefois suivie par une période de présence marginale de la Shoah dans le discours public¹⁴. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années 1960 que les pouvoirs bulgares réinvestirent ce thème par le prisme du (seul) sauvetage. Au fil des années, l'historiographie communiste devait substituer à la restitution de la diversité des mobilisations une valorisation exclusive du rôle du Parti communiste puis, toute vérité historique bue, du dictateur Todor Jivkov lui-même (Danova, 2013, pp. 3-4). Éloge du pouvoir établi, la promotion du thème du « sauvetage » sur la scène internationale était également investie d'une mission diplomatique : elle avait vocation à favoriser le développement des relations bilatérales avec Israël – ce, en dépit de la position pro-palestinienne par ailleurs défendue par l'État bulgare.

De la guerre, comme en Macédoine, la chute du communisme offre de nouveaux emplois : en Bulgarie, l'actualisation publique du passé sert désormais la structuration d'un espace politique pluripartite. Au début des années 1990, l'illisibilité des clivages sociaux induits par le passage à une économie de marché entrave la construction d'identités partisans à ancrage socio-économique. Ex-communistes et anticommunistes se légitiment alors par histoire interposée. Deux débats font saillie : la Bulgarie a-t-elle été « fasciste » et comment interpréter la prise du pouvoir par un Front populaire à dominante communiste le 9 septembre 1944 (comme un coup d'État soutenu par l'Armée rouge ou une révolution populaire) (Vezenkov, 2013)? Procédant à une réhabilitation-idéalisation de l'avant-1944, l'opposition anticommuniste se réapproprie la thèse du « sauvetage » des Juifs bulgares tout en s'employant à l'arracher à l'orbite du mouvement partisan. *A contrario*, les milieux du Parti socialiste rappellent le sort infligé aux Juifs des territoires occupés et les politiques antisémites du tsar Boris III en Bulgarie même (Deyanova, 2010, pp. 152-169).

Le débat ne se limite toutefois pas aux milieux politiques. L'heure est en effet à la sollicitation de témoignages sur le passé communiste (Gospodinov, 2006 ; Koleva, 2007 ; Znepolski, 2010) *et*, fût-ce

14. Fait exception ici la réalisation en 1958 par Konrad Wolf, sur un scénario d'Anžel Wagenstein, d'une fiction coproduite avec la RDA, *Zvezdi* (Sterne/Étoiles), consacrée à la déportation des Juifs de Thrace égéenne. Celle-ci y est toutefois imputée au pouvoir allemand.

plus timidement, sur la guerre (Mutafčieva, 2006). Les souvenirs des anciens protagonistes, libérés, sont également reconfigurés à la faveur du nouveau contexte politique¹⁵ ; l'espace public retentit des prises de position d'entrepreneurs de cause et d'historiens-amateurs prônant les vertus d'une contre-expertise historique. Une ligne de partage se dessine alors entre les défenseurs d'un savoir objectiviste sur le passé, inscrit dans les manuels scolaires et la loi, et ceux qui, par profession ou par conviction, refusent de soumettre l'histoire à toute législation¹⁶. Si la dénonciation du passé communiste se situe au cœur de ces mobilisations, la Shoah n'en est pas absente, pas plus que les grandes topiques du récit national (la lutte anti-ottomane, notamment). Pour les militants de la mémoire, il s'agit de réhabiliter une image de la Bulgarie qu'ils jugent ternie par la publication d'écrits historiques critiques.

Leur investissement du champ de l'histoire intervient en synchronie et en dialogue avec les discussions européennes sur la mémoire et la (re)connaissance des violences du XX^e siècle. L'exploration de ces interactions nous amènera à relativiser les oppositions conventionnelles entre dynamiques est- et ouest-européennes, d'une part, échelles européenne et internationale, d'autre part.

2. « QUE L'HISTOIRE AVANCE DE PAIR AVEC LE PRÉSENT »¹⁷ :

LES DIFFRACTIONS EUROPÉENNES DE LA MÉMOIRE

Quelles furent les diffractions européennes des contentieux mémoriels bulgaro-macédoniens ? Deux moments se dessinent ici : la chute du communisme et la préparation des élargissements de 2004 et 2007, d'abord ; la période de post-adhésion, ensuite, une période au cours de

15. Le cinéaste et écrivain, Anžel Wagenstein, ancien partisan, a tardivement partagé ses souvenirs du transit des Juifs de Thrace déportés, offrant à cette occasion une lecture des événements sensiblement différente de celle qu'il proposa en 1945, dans son témoignage devant le Tribunal populaire (WAGENSTEIN, 2003, pp. 71-81 ; DANOVA, 2014).

16. On rappellera ici que la démarcation entre une histoire positiviste et une histoire sensible à la diversité et à la fragilité des interprétations concurrentes du passé traverse les clivages entre « ex-communistes » et « anti-communistes ». Elle ne recoupe pas davantage l'opposition entre les tenants du « sauvetage » et les partisans d'une reconnaissance de la responsabilité de l'État bulgare dans la Shoah.

17. La formule est du Conseil de l'Europe.

laquelle un discours européen sur les « totalitarismes » se cristallise sur fond de glissement vers l'Est du centre de gravité de l'Union. À chaque étape, la Bulgarie et la Macédoine réajustent l'argumentation de leurs causes mémorielles, se réappropriant les catégories discursives jugées légitimes au sein de l'UE et des grandes organisations internationales.

2.1. LÉGIFÉRER SUR L'HISTOIRE : L'INTÉGRATION EUROPÉENNE DE LA BULGARIE OU LES FAILLES DU « RIDEAU DE FER » MÉMORIEL EST-OUEST

L'investissement de l'histoire par le Conseil de l'Europe, puis l'Union européenne, s'opère à l'intersection entre trois enjeux : en premier lieu, la chute du communisme suscite à l'Ouest une inquiétude quant aux conditions d'écriture de l'histoire dans des États soviétisés où le passé fut l'objet d'une ardente ingénierie politique. L'avènement de jeunes démocraties doit favoriser la réaffirmation d'une « vérité historique » tue ou trahie. Saisis de stupeur devant un retour de la guerre en Europe que nul n'avait anticipé, redoutant la résurgence de nationalismes violents, les acteurs européens réactualisent en second lieu une définition du modèle européen en tant qu'instrument de pacification. Cette posture d'exportateur de savoir-faire en matière de réconciliation nationale est d'autant plus volontiers adoptée que l'aptitude de la construction européenne à faire naître une conscience européenne – troisième enjeu – fait question (Garcia, 2006 ; Thiesse, 2007 ; Rouso, 2009).

Sous-tendue par la formulation d'un projet d'élargissement vécu sur le mode de la réparation historique, la rencontre Est-Ouest n'est pas dépourvue ni de malentendus ni de jugements hâtifs. Certains observateurs ouest-européens redoutent ainsi l'émergence d'un nouveau « rideau de fer mémoriel » (Droit, 2003). Lorsqu'il s'agit d'évoquer l'histoire d'un XX^e siècle dorénavant envisagé principalement à travers le prisme de ses violences (Traverso, 2009), l'Est est soupçonné de penser communisme là où l'Ouest se souviendrait de la Shoah. Ce contexte éclaire l'élaboration de ce qui a parfois été présenté comme un « critère mémoriel de Copenhague », au terme duquel les pays candidats auraient été invités à porter un regard critique sur leurs historiographies et leurs politiques mémorielles. Non moins intéressant est le mouvement qui conduit le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les institutions communautaires à tenter de rapprocher les courbes mémorielles est et ouest-européennes en encourageant une unification de l'histoire

européenne par la recherche d'un plus petit dénominateur commun. En résulte l'adoption par le Parlement, la Commission et le Conseil européens de résolutions et programmes posant comme une évidence l'idée selon laquelle l'Europe aurait connu « deux » totalitarismes, le communisme et le nazisme, dont les instances européennes auraient vocation à faire connaître et commémorer les méfaits (European Commission, 2010 ; European Council, 2011)¹⁸. En un double mouvement, interviennent une (relative) dé-singularisation de l'expérience de la Shoah et une accréditation du caractère supposé uniformément totalitaire du communisme.

Paradoxalement, pendant la préparation de l'adhésion de la Bulgarie, ni la Commission ni le Parlement européens n'exigent d'elle qu'elle se souvienne « correctement » : jusque dans la seconde moitié des années 2000, le pays n'est pas vu comme un site de mise en concurrence des crimes du nazisme et du communisme. Aucun gouvernement bulgare, par exemple, n'est appelé à constituer une commission d'historiens sur la Shoah, à la différence des pays baltes (Onken, 2007) et de la Roumanie (Wiesel *et al.*, 2004 ; Heymann, 2011). Il est à ce silence plusieurs raisons. L'attention des pouvoirs européens se porte notamment vers des États où la Seconde Guerre mondiale, instrumentalisée dans le cadre de concurrences identitaires, a fait l'objet d'une mise sur agenda international avant même la fin du communisme (situation hongaro-roumaine)¹⁹. Elle se centre également sur les pays dans lesquels la re-nationalisation des mémoires est perçue comme menaçant de réhabiliter, au nom de l'antisoviétisme, les engagements pronazis²⁰. Une dernière variable mérite d'être évoquée : en Bulgarie, pays réputé « sans antisémitisme », aucune résurgence de sentiments antijuifs n'est notée au lendemain de la chute du communisme. À rebours de la

18. « La mémoire de ces crimes, peut-on ainsi lire dans le Programme de Stockholm de 2009, doit être une mémoire collective, partagée et promue, là où cela est possible, par chacun d'entre nous. L'Union doit jouer un rôle de facilitateur » (European Council, 2010).

19. Voir, sur ce point, le caractère précoce de la publication d'un ouvrage qui dénonçait les violences du régime de Horthy en Transylvanie pendant la Seconde Guerre mondiale (FĀTU & MUSAT, 1985 ; une édition en langue française du livre a paru un an plus tard).

20. Sur la situation balte, on pourra se reporter aux travaux de Philippe Perchoc, Pascal Bonnard et Markus Meckl (PERCHOC, 2009 ; BONNARD & MECKL, 2007).

configuration observée en Hongrie par exemple, la réévaluation de la période stalinienne ne ravive pas d'éventuelles sensibilités antisémites (Gradwohl, 2009).

Les observateurs européens se mobilisent d'autant moins que les dirigeants bulgares ont engagé une diplomatie visant à faire reconnaître « l'exception bulgare ». Impulsée par la droite anticommuniste, celle-ci s'insère dans une logique de réhabilitation du tsar Boris III, de la classe politique bourgeoise et de l'Église orthodoxe. Elle entend également conforter le profil « euro-atlantique » d'un pays candidat à l'OTAN et à l'UE (Vassilev, 2010). Relayée par les descendants de Juifs bulgares ayant survécu à la guerre, elle **se félicite** ainsi de l'adoption par le Congrès américain, dès le 12 mai 1994, d'une déclaration saluant la contribution du tsar au sauvetage²¹. En février 1998, l'*Anti-Defamation League* (ADL) octroie au président bulgare, Petăr Stojanov, **une distinction** – *Courage to Care Award* – en reconnaissance de « l'héroïsme de son peuple sous le roi Boris III »²². À cette stratégie extérieure, la publication par le journaliste italien Gabriele Nissim d'un ouvrage dédié à Dimităr Pešev apporte une nouvelle impulsion : *L'homme qui arrêta Hitler* acquiert une renommée internationale (Nissim, 1998). L'*Anti-Defamation League* fait l'acquisition de 30 000 exemplaires de l'édition bulgare de l'œuvre de G. Nissim dans le but d'« aider les Bulgares à connaître leur propre histoire »²³. En vérité, un seul passé semble devoir relever du « critère mémoriel de Copenhague », celui du communisme : à plusieurs reprises, des responsables européens expriment leur souhait de **voir** la Bulgarie ouvrir les dossiers de la Sûreté d'État afin d'éclairer puis de tourner la page du communisme (*et de lut-*

21. Le 11 mars 2003, à l'occasion du 60^e anniversaire, le Congrès américain a de nouveau salué la contribution du Parlement, de l'Église, du roi, d'hommes politiques, d'intellectuels et de citoyens bulgares au sauvetage des Juifs bulgares. Il a loué « le peuple bulgare pour avoir préservé et poursuivi sa tradition de tolérance ethnique et religieuse » ». Voir 108th Congress, 1st Session, H. CON. RES. 77, Passed the House of Representatives March 11, 2003, Concurrent Resolution, à l'adresse : <http://savingbulgarianjews.org/>

22. Voir dans les archives de l'ADL : « ADL Honors Bulgaria for Saving Jews from Holocaust », 13.02.1998 ; http://archive.adl.org/presrele/holna_52/3099-52.html.

23. « The Story of The Bulgarian Jews », 22.04.2010 in The Ivansk Project e-Newsletter, 41, March-April 2010, p. 2 ; <http://www.ivanskproject.org/Newsletters/41.pdf>.

ter plus efficacement contre la criminalité organisée) (Ragaru, 2010b). La demande est agréée par le gouvernement bulgare à quelques mois de l'adhésion. Dans sa résolution du 30 novembre 2006, le Parlement européen se félicitera « de la décision de permettre l'accès aux dossiers des services secrets, mesure qui contribuera à asseoir la confiance de la population et représentera une rupture nette avec le passé » (Parlement européen, 2006).

Loin d'être appréhendés comme des instances de sanction, le Conseil de l'Europe et les institutions communautaires sont dès lors envisagés par les gouvernements bulgares comme autant de relais d'influence. Le Conseil de l'Europe, dont la Bulgarie est devenue membre en 1992, constitue ici une arène de socialisation essentielle. C'est au Conseil qu'un buste de Dimităr Pešev est inauguré en 1999 en présence du président de l'Assemblée nationale bulgare, Jordan Sokolov. Les élus bulgares, au premier chef le député de droite Lăčezar Tošev, y soutiennent de même la Résolution de 2006 condamnant les crimes du communisme (Deyanova, 2006 ; Toshev, 2006 ; Ragaru, 2010b). Le militantisme mémoriel bulgare présente toutefois une singularité que l'on ne saurait trop souligner : à la droite du spectre politique, ce sont souvent les mêmes élus qui désirent légiférer sur l'histoire du communisme *et* sur celle du nazisme. Ils soutiennent, dans un seul et même mouvement, la dénonciation des crimes du communisme *et* la commémoration de la Shoah (entendue comme commémoration du « sauvetage bulgare »). La proximité temporelle entre l'organisation par le Parlement bulgare à majorité anticommuniste d'un hommage à Dimităr Pešev (mars 1999) *et* le vote par cette même Assemblée d'une Déclaration condamnant les crimes du communisme (mai 2000)²⁴ est à cet égard exemplaire. Avant même l'adhésion à l'Union européenne, le Parti populaire européen (dont Nadežda Mihajlova, ancienne ministre des Affaires étrangères, assure la vice-présidence de 1999 à 2006) offrira aux élus bulgares un deuxième canal d'influence.

Cette socialisation européenne n'est sans doute pas indifférente à la lente convergence entre « ex » et « anticommunistes » constatée dans les années 2000, une convergence qui s'opère autour du postulat selon

24. Le texte de l'intervention du président du Parlement bulgare, Jordan Sokolov, est disponible en anglais à l'adresse : <http://www.omda.bg/public/engl/news/peshev/sokolov.htm>

lequel les acteurs publics auraient entière légitimité à légiférer sur l'histoire. Si la gauche bulgare ne partage pas l'évaluation du communisme des entrepreneurs de mémoire conservateurs, elle attribue également à l'État le droit de sanctionner la véracité du passé, battant en brèche la tentative de certains historiens bulgares de renforcer l'autonomie de leur champ (Meznik, 2007 ; Deyanova, 2006). L'on comprend mieux ainsi le caractère unanime du vote de la résolution parlementaire bulgare du 8 mars 2013. Dans cette configuration, l'adhésion à l'UE se présente à la Bulgarie comme un démultiplicateur d'influence.

2.2. L'ADHÉSION EUROPÉENNE COMME INSTRUMENT D'INFLUENCE : UNE CONCURRENCE À ARMES INÉGALES

Avant même que ne s'approfondisse la querelle bulgaro-macédonienne, le passé s'était déjà immiscé dans l'avenir communautaire et atlantique de la Macédoine – par le truchement de la Grèce. Au moment de l'éclatement yougoslave, les autorités grecques avaient craint que leur voisine septentrionale ne revendique un droit de regard sur la minorité slavophone du nord de la Grèce et/ou ne remette en cause les partages territoriaux des guerres balkaniques (1912-1913). Au sommet européen de Bruxelles du 16 décembre 1991, la Grèce avait obtenu l'insertion dans la déclaration finale de la mention suivante :

Une République yougoslave (...) s'engage, avant qu'elle soit reconnue, à donner des garanties constitutionnelles et politiques assurant qu'elle n'a aucune revendication territoriale vis-à-vis d'un pays voisin membre de la Communauté et à ne pas conduire d'activités hostiles de propagande contre [ce pays], y compris l'utilisation d'une dénomination impliquant des revendications territoriales.
(Giannakos, 1992 ; Shea, 1997)

La Commission d'arbitrage chargée d'établir les critères de reconnaissance des États issus de l'ex-Yougoslavie (Commission Badinter) s'était toutefois prononcée fin décembre pour une reconnaissance sous conditions (amendement de la Constitution et renoncement explicite à tout irrédentisme). Cependant, faute de consensus, la Communauté européenne s'était abstenue de reconnaître le nouvel État. Elle adressait en cela un signal clair à tous les protagonistes : au nom de la solidarité européenne, chaque État membre disposait *de facto* d'un droit de veto sur l'action extérieure de la CEE.

Indépendamment de ses reformulations successives²⁵, la logique du contentieux gréco-macédonien est restée depuis lors inchangée : après le dépôt de la candidature macédonienne à l'UE, la Grèce a fait de la résolution de la controverse sur le nom une condition *sine qua non* de toute avancée de la Macédoine sur la voie de l'intégration européenne et atlantique²⁶. En décembre 2009, quatre ans après l'octroi à la Macédoine du statut de pays candidat, la Commission européenne proposait une ouverture des pourparlers d'accession. La proposition fut déclinée par le Conseil européen au nom du principe du consensus. Les élites politiques bulgares ne pouvaient manquer de tirer des enseignements de la gestion européenne de cette querelle onomastique. L'observation d'un autre contentieux balkanique devait achever de les convaincre que la qualité d'État membre fournit les moyens d'influencer la politique d'élargissement communautaire : la Slovénie avait obtenu le report de la clôture des pourparlers d'adhésion de la Croatie en raison du différend territorial opposant les deux pays autour de la baie du Piran (Krucic, 2002 ; Balkan Insight, 2009 ; International Boundaries Research Unit, 2011)²⁷.

Après 2007, l'adhésion européenne ouvre à la Bulgarie deux espaces de mobilisation : le Parlement, qui s'impose alors comme « un nouveau forum mémoriel en Europe » (Perchoc, 2007, p. 63), et le Conseil européen. Reste à déterminer dans quel registre aborder la controverse avec la Macédoine sur la Shoah (politique ou juridique ?) et en quels termes qualifier les désaccords (comme relevant d'une falsification de l'histoire, d'une atteinte aux relations de voisinage ou d'une rupture des normes démocratiques ?). L'énonciation évolue à mesure que des strates nouvelles s'ajoutent aux mésententes bilatérales ; celles-ci concernent,

25. Une région de Grèce porte la dénomination de Macédoine ; les dirigeants grecs considèrent qu'elle appartient à leur patrimoine culturel et contestent à leur voisin le droit d'en faire usage.

26. En avril 2008, le veto grec fit échouer le projet d'adhésion de la Macédoine à l'OTAN.

27. Fin 2008, les 27 ministres des Affaires étrangères réunis à Bruxelles n'avaient pas suivi les recommandations de la Commission européenne appelant à clore les négociations d'adhésion avant la fin 2009 en vue d'une entrée en 2010 ou 2011. La Croatie a finalement rejoint l'UE en juillet 2013, les deux voisins étant parvenus à s'accorder sur la création d'une commission d'arbitrage.

entre autres, les droits des citoyens macédoniens revendiquant une identité bulgare et la gestion du patrimoine historique.

À l'automne 2011, trois députés européens bulgares (Andrej Kovačev, Evgeni Kirilov et Stanimir Ilčev, aux sensibilités politiques de droite et de gauche) saisissent le Commissaire européen à l'élargissement, Stefan Füle, de ce qu'ils considèrent comme une « manipulation de l'histoire » (Euroactiv.com, 28.10.2011) : est en jeu la réalisation par Darko Mitrevski d'une fiction cinématographique « La troisième mi-temps » relatant les destinées de l'équipe de football *Makedonija* et de son entraîneur, un Juif allemand, pendant la guerre. L'occupation bulgare et la déportation y sont appréhendées à travers l'intrigue amoureuse nouée entre une jeune Juive (inspirée de la vie de Neta Koen) et un joueur de football macédonien. La scandalisation²⁸ du film intervient avant même sa sortie sur les écrans. Le généreux financement public accordé à la réalisation, la visite du premier ministre macédonien sur les lieux de tournage en octobre 2011 sont tenus par ses instigateurs pour preuve qu'il s'agit d'une commande politique participant d'une véritable « campagne anti-bulgare ».

Très vite, cependant, les eurodéputés bulgares changent de registre de dénonciation ; ils quittent le terrain sensible du thème de la Shoah pour investir celui, plus porteur, des instrumentalisation politiques de l'histoire. Interviewé en novembre 2011, l'eurodéputé bulgare Andrej Kovačev déclare ainsi :

[le film] a été décrété priorité nationale par la Macédoine ; en période de crise, il a reçu une subvention de plus d'un million d'euros de la part de l'État macédonien et nous craignons qu'il ne présente la déportation des Juifs depuis ces territoires sous une lumière essentiellement anti-bulgare. Nous pensons que cela ne constitue pas le bon moyen pour apaiser les relations entre les deux pays. Évidemment, non seulement la tragédie de ces populations doit n'être jamais oubliée, mais il convient de dire toute la vérité sur ce qui s'est passé. Quels sont les États qui ont sauvé leurs citoyens juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale – la Bulgarie et les Pays-Bas [sic !] ? À notre plus grand regret, l'État bulgare ne put sauver également cette population. Notre désir n'était pas de nous concentrer sur cet aspect, ni sur le seul film, mais sur la totalité de la politique de la République

28. Au sens que Michel Offerlé a donné à ce terme (OFFERLÉ, 1998, pp. 122-123).

de Macédoine. Celle-ci, malheureusement, déforme l'histoire afin de pouvoir construire son identité nationale.

(Kovačev, 2011)

Le 27 novembre 2012, l'audition du ministre des Affaires étrangères macédonien, Nikola Poposki, au Parlement européen fournit une nouvelle occasion de fourbir les armes bulgares :

La Bulgarie ne veut pas ralentir le cheminement des citoyens macédoniens vers l'Union européenne, avance Andrej Kovačev, mais la clé de ce chemin se trouve à Skopje ; elle n'est ni à Athènes ni à Sofia ni à Bruxelles. On ne peut continuer avec une idéologie et une rhétorique historiques, vous avez justement dit qu'il faut laisser l'histoire aux historiens, mais vous ne la laissez pas ; tout Skopje est ceint d'histoire.²⁹

En parallèle, les autorités bulgares emploient deux répertoires éprouvés dans les jeux européens : celui de la défense des droits des minorités (Neumayer, 2007, 2012), d'une part ; des « relations de bon voisinage », catégorie phare de l'action européenne envers les Balkans occidentaux, d'autre part. En 2012, le rapport annuel de la Commission européenne sur les avancées de la Macédoine vers l'intégration prête ainsi une attention nouvelle aux contentieux bulgaro-macédoniens au moment où la diplomatie bulgare, jusqu'alors officiellement favorable à l'adhésion de la Macédoine, rejoint le camp des États réservés sur l'ouverture de pourparlers en 2013 (dont la France et l'Allemagne). Elle obtient l'ajout, dans les conclusions du Conseil, d'une référence à « l'importance [pour la Macédoine] de maintenir de bonnes relations de voisinage » (Knaus, 2012). En entretien, le président bulgare Rosen Plevneliev confirme l'inflexion diplomatique de son pays de manière sibylline : « La Bulgarie n'est pas une seconde Grèce, nous n'avons pas mis un veto [au Conseil européen de décembre], nous avons énuméré les problèmes ». Il appelle alors à la conclusion d'un traité bilatéral de bon voisinage, « pratique européenne standard ». Le chef de l'État revendique en outre pour la Bulgarie un rôle actif dans l'action extérieure communautaire :

Ce qu'il faut comprendre, c'est que la Bulgarie est membre de l'Union européenne, un membre dont on n'attend pas qu'il se taise mais qu'il

29. Intervention du député Kovačev, 27.11.2012, à l'adresse : http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=7XtLnJAwJQU.

forme la position de la Commission européenne et de l'Union européenne dans la région où nous vivons avec les meilleures intentions et au nom des valeurs européennes.³⁰

L'une des propositions bulgares porte sur la création d'une commission bilatérale chargée d'organiser la célébration conjointe d'événements et de héros appartenant au panthéon national des deux peuples (Commission européenne, 2013, p. 12). Outre les 70 ans des déportations de 1943, l'année 2013 marquait en effet le centenaire des guerres balkaniques et les 110 ans du soulèvement anti-ottoman de la Saint Elie. En dépit du rapport favorable à la mise en œuvre du « dialogue de haut niveau sur l'adhésion » soumis par la Commission européenne en avril 2013 et du vote par le Parlement européen d'une résolution idoine, la Macédoine attend toujours l'ouverture de négociations d'adhésion, la dénonciation du « recul démocratique » du pays venant désormais se superposer aux querelles historiques (EurActiv.com, 19.12.2013).

Fragilisés sur le terrain européen, l'État macédonien, les représentants de la modeste communauté juive de Macédoine et les organisations de descendants des Juifs d'ex-Yougoslavie ont entrepris de mobiliser d'autres relais, allant notamment quérir le soutien des grandes institutions internationales militant pour une meilleure (re)connaissance de la Shoah. C'est ce déplacement d'arène et le recours à une politique consistant à nommer et dénoncer publiquement – *naming and shaming* – qu'il convient à présent de considérer. Cet ultime voyage réinscrira les dynamiques communautaires dans un espace globalisé.

2.3. LES ARÈNES INTERNATIONALES DE LA MOBILISATION MACÉDONIENNE : LES GRANDES INSTITUTIONS MÉMORIELLES ET LA POLITIQUE DU *NAMING AND SHAMING*

Jeune État indépendant, la Macédoine ne s'est engagée que tardivement dans le champ de la compétition mémorielle internationale. L'impulsion est notamment venue des milieux israéliens originaires d'ex-Yougoslavie. En 1993, des descendants de Juifs bulgares établis aux États-Unis avaient lancé un projet de commémoration du « sauvetage » par l'inauguration d'une « forêt bulgare » non loin de Jérusalem. Cette initiative suscita la contre-mobilisation de familles de Juifs natifs

30. Pour ces citations du chef de l'État, voir l'entretien du président Plevneliev au journal Politika.net, 27.01.2013, disponible à l'adresse : http://www.youtube.com/watch?v=9Lqoef6_UIE.

de Macédoine du Vardar et de Thrace égéenne, portée par l'Association des Juifs de Macédoine en Israël que présidait Nissim Yosha³¹. Un premier compromis était trouvé en 1996 avec l'inauguration conjointe de trois monuments : en souvenir du tsar Boris III et de son épouse Ioanna, du métropolite Stefan et du parlementaire Dimităr Pešev, *et* de la déportation des Juifs des territoires occupés. La controverse ne cessa pas pour autant : l'institut Yad Vashem, organisme étatique chargé de la commémoration du génocide des Juifs en Israël, décida alors de créer une commission *ad hoc* présidée par le juge Moshe Bejski (Ofer, 2013). En juillet 2000, après avoir procédé à des auditions dans les milieux de rescapés, d'historiens et d'institutions mémorielles, celle-ci propose de substituer au dispositif ternaire un monument unique commémorant les victimes de l'extermination *et* les auteurs du sauvetage des Juifs bulgares (Baruh, 2003 ; Popov, 2000).

Progressivement, s'est ainsi affirmé à Yad Vashem une sensibilité à la mémoire spécifique des Juifs de Macédoine en dialogue avec, entre autres, le Comité des immigrants de Monastir et l'Association des Juifs de Macédoine de la génération suivante. Depuis 2005, la date du 11 mars est commémorée chaque année à la synagogue de Yad Vashem par une cérémonie à laquelle des représentants du gouvernement macédonien se sont joints en 2009 (Yad Vashem, 2014). Au même moment, le récit mémoriel bulgare commence à se fissurer aux États-Unis : à l'initiative de l'*United States Holocaust Memorial Museum* de Washington, des témoignages et archives sont collectés qui documentent l'existence de camps de travail juifs en Bulgarie même³². La *Claims Conference* décide, en 2004, d'accorder le statut de victimes aux Juifs enrôlés dans ces camps (Lipman, 2004)³³.

31. Dans une déclaration de l'Association, Nissim Yosha dénonçait « un déni de l'Holocauste » (*Holocaust denial*) et qualifiait le tsar Boris III de « criminel de guerre » (YOSHA, 2001).

32. Leur existence a longtemps été présentée dans le discours public bulgare comme le fruit d'une ingénieuse tactique visant à empêcher les déportations : le tsar aurait utilisé le prétexte du manque de main-d'œuvre pour argumenter, auprès d'Hitler, son refus de déporter les Juifs de Bulgarie.

33. Au moment de l'annonce, le nombre des victimes bulgares éligibles était estimé à 1 000 environ (LIPMAN, 2004).

Cette nouvelle configuration encourage les représentants de la communauté juive de Macédoine dans leurs efforts pour faire pleinement reconnaître la Shoah en terres macédoniennes. En 2008, le Fonds pour l'Holocauste des Juifs de Macédoine obtient l'une de ses premières victoires : à Treblinka, le nombre des victimes de Macédoine du Vardar est désormais indiqué sur une stèle incrustée au nom de « Macédoine » (Holocaust Fund of the Jews from Macedonia, 2008). Les médias nationaux se réjouissent de ce changement d'assignation nationale *post mortem* : les Juifs exterminés ne sont plus « ni yougoslaves ni bulgares », ils sont enfin devenus macédoniens. De même, le Fonds milite auprès des responsables de Yad Vashem pour que, dans l'exposition du musée, le décompte des victimes associées au nom de la « Bulgarie » ne soit plus un étincelant « zéro », mais bien 11 343, le nombre des déportés depuis les territoires occupés. Ce sera chose faite en 2009.

Afin d'accroître la visibilité internationale de leur action, les responsables du Fonds ont par ailleurs sollicité l'expertise de l'entrepreneur de mémoire Michael Berenbaum, l'un des architectes des politiques contemporaines d'institutionnalisation du souvenir de la Shoah. Directeur de la société de conseil éponyme, le *Berenbaum group* basé à Los Angeles, M. Berenbaum fut l'un des concepteurs du *United States Holocaust Memorial Museum* dont il dirigea le centre de recherche de 1993 à 1997 avant de devenir directeur exécutif de la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation* de Steven Spielberg. Employé comme consultant par le Fonds pour l'Holocauste des Juifs de Macédoine, Michael Berenbaum est chargé de concevoir le dispositif narratif du nouveau Musée mémorial de l'Holocauste de Skopje, inauguré en mars 2011. À cette occasion, il expose sa vision des politiques muséales :

Un mot sur (...) la manière dont mes collègues et moi nous représentons les musées historiques : nous soutenons que les musées d'histoire doivent être des musées qui racontent une histoire (*storytelling Museum*). À la différence de la plupart des musées historiques centrés sur des artefacts, qui relatent les histoires des artefacts qu'ils possèdent, nous pensons que ce musée – dans son design et ses expositions – doit être sous-tendu par l'histoire qu'il raconte. (...) C'est ainsi que nous avons commencé notre travail en nous demandant : quelle est l'histoire à raconter ? (Berenbaum, 2010).

Depuis lors, dans ses publications comme ses interventions aux États-Unis, en Israël et en Europe, le consultant n'a eu de cesse de dénoncer le déni par l'État bulgare de son rôle dans la Shoah (Berenbaum, 2012).

Il semble que ces foisonnantes mobilisations publiques et privées, tant localisées que globales, soient en train de commencer à faire évoluer les lectures dominantes, sur la scène internationale, de la Shoah dans les terres sous administration bulgare. En mai 2013, la représentation diplomatique bulgare aux États-Unis proposait ainsi de baptiser un rond-point proche de l'ambassade du nom de Dimităr Pešev. Le *D.C. Council* de Washington, dont l'agrément était requis, sollicita l'opinion du *United States Holocaust Memorial Museum*. Le musée mémorial émit un avis défavorable doublement motivé : par l'attribution erronée dans la requête du statut de pays « occupé » à la Bulgarie, d'un côté, par le risque qu'un tel hommage ne conforte la politique bulgare d'évasion de sa responsabilité dans les déportations depuis les territoires occupés, de l'autre (Tucker & Herschaft, 2013)³⁴.

Conscients que les controverses historiques autour de la Shoah se jouent désormais à une échelle globale, les pouvoirs publics bulgares cherchent plus que jamais à faire valoir leur interprétation de la guerre au-delà du seul continent européen. L'on ne sera pas surpris d'apprendre qu'après avoir sillonné l'Europe, l'exposition des Archives nationales sur laquelle s'était ouvert cet article a été accueillie à Tel Aviv le 19 décembre dernier, à l'initiative de la Fondation « Mémoire bulgare » et du Centre culturel bulgare. Au *Peres Center for Peace*, l'archiviste et historienne bulgare Vanja Gezenko et l'historien israélien d'origine bulgare Shlomo Shealtiel ont rappelé à cette occasion une autre facette de la politique bulgare pendant la guerre, à savoir l'octroi de visas de transit à plusieurs milliers de Juifs étrangers cherchant à se rendre en Palestine (*Spaseni prez Bălgarija*, 2013). À l'instar des précédentes, cette argumentation devrait faire débat, l'émission des visas ayant été présentée par le ministre de l'Intérieur

34. Le journaliste italien Gabriele Nissim, qui avait milité en faveur de la reconnaissance de l'action du Juste Dimităr Pešev, adressa un courrier de protestation au Conseil, disponible à l'adresse : <http://www.gariwo.net/dl/Mendelson%20copia.pdf>. La ville de Washington a finalement approuvé le changement de toponymie, célébré le 13 novembre 2013, en présence de représentants de la municipalité et du Département d'État américain (KANIKOVA, 2013).

bulgare de l'époque, Petăr Gabrovski, comme un moyen de se défaire d'une population jugée « indésirable »...

CONCLUSION

L'étude du 70^e anniversaire des événements de mars 1943 a pris la forme d'une déambulation à travers des passés muséifiés. Celle-ci a constamment oscillé entre opérations de surexposition (comme on dit d'une photographie qu'elle est surexposée) et d'invisibilisation. Avec le voyage des Archives nationales bulgares, nous étions ainsi en présence d'une entreprise de mise en relief du versant heureux de la Seconde Guerre mondiale (la non-déportation des Juifs bulgares) au détriment d'autres faits relégués hors champ. La simplicité apparente du couple «montrer/dissimuler» élude cependant une interrogation centrale : à quel moment précis la monstration intervient-elle et à quelles visées obéit-elle ? Dans le contexte de l'exposition bulgare, on a cherché à suggérer que l'enjeu, pour les pouvoirs publics, était peut-être moins d'affirmer une vérité sur le passé que de signifier que celle-ci avait été dite. Serait-il possible que l'événement commémoratif advienne dans l'instant même où il est photographié, filmé, commenté ? L'interrogation sur les liens intimes qui unissent exposition et vision gagnerait, en outre, à être prolongée par un examen de la réception des politiques mémorielles par leurs destinataires, figures silencieuses du récit ici proposé. Que voit-on jamais de ce qui est donné à voir ?³⁵

Pour ce qui est de l'intelligence des emprises et déprises européennes, l'examen de la configuration bulgare a invité à nuancer l'image d'un « rideau de fer mémoriel » opposant un Ouest où la Shoah aurait constitué le paradigme du souvenir public à un Est qui, hanté par les violences communistes, aurait minoré le passé de la Shoah : la Bulgarie communiste n'a pas imposé silence à la mémoire de l'Holocauste ; elle en a produit un récit tronqué, réduit à l'échelle nationale et envisagé à travers le seul filtre du « sauvetage ». L'après-1989 ne se prête pas non plus à une opposition entre mémoire des crimes du

35. Sur ces enjeux, on pourra se reporter au dossier « Voir l'histoire. Sources visuelles et écriture du regard », coordonné par Nadège Ragaru, *Critique internationale*, printemps 2015 (à paraître) et, tout particulièrement, à l'article de Sarah Gensburger, « Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative ».

communisme et du nazisme. L'invitation à commémorer toutes les souffrances du siècle passé s'inscrit en effet – du point de vue pour les entrepreneurs de mémoire situés à droite de l'échiquier politique – dans une entreprise plus vaste de réhabilitation d'un passé national héroïque. En l'occurrence, leur politique n'est pas sans faire écho aux mutations impulsées, au sein de l'Union, par l'approfondissement de la crise des États-nationaux ouest-européens³⁶.

Au terme de l'enquête, il semblerait enfin que les circulations européennes et internationales ayant présidé à l'édification de normes mémorielles et de techniques commémoratives standardisées aient eu des incidences ambivalentes sur la production des écrits historiques en Europe. La convergence (européenne) des récits nationaux que d'aucuns espéraient n'est pas intervenue. En lieu et place, l'on assiste à un processus de pluralisation des passés audibles au sein des arènes européennes. Il n'est toutefois pas à exclure que celui-ci ait pour pendant une entreprise de réaffirmation, en interne, du monopole des États sur la narration historique. Si cette hypothèse fondée sur l'observation du traitement de la Shoah en Bulgarie s'avérait exacte, cela signifierait que « l'Europe », non contente d'avoir échoué à favoriser une écriture de l'histoire émancipée du carcan de frontières contingentes, constituerait – par son appel à une « juste » connaissance et remémoration des traumatismes du XX^e siècle – un vecteur de re-nationalisation des récits historiques en une époque que chacun s'accorde pourtant à qualifier de transnationale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AVRAMOV Rumen (2012), « *Spasenie* » i padenie. Mikroikonomika na dържавnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944 [« Sauvetage » et déchéance. Micro-économie de l'antisémitisme d'État], Sofia: Universitetsko izdatelstvo 'Sv. Kliment Ohridski'.

BARUH Nir, ed. (2003), *Hashmada vehissardut beBulgariya hameouhedet vemaskanot veadat Beiski* [Annihilation et survie dans la Bulgarie

36. L'expression est ici empruntée à Anna Iuso, 2005.

unifiée de 1943 et les conclusions de la Commission du Juge Beiski], Jerusalem : Association for the Research and Commemoration of the Jewish Communities in the Balkans.

BAUSSANT Michèle (2007), « Penser les mémoires », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, pp. 389-394.

BERENBAUM Michael (2010), “Preface Macedonian Chronicle”, Los Angeles : The Berenbaum Group, 10.03.2010, à l’adresse : http://www.berenbaumgroup.com/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=117:preface-macedonian-chronicle&catid=34:recent-publications&Itemid=48

BERENBAUM Michael (2012), *The Jews in Macedonia during World War II*, Skopje : Holocaust Fund of the Jews from Macedonia.

BONNARD Pascal & MECKL Markus (2007), « La gestion du double passé nazi et soviétique en Lettonie : impasses et dépassement de la concurrence entre mémoires du Goulag et d’Auschwitz », in Georges Mink & Laure Neumayer, dir., *L’Europe et ses passés douloureux*, Paris : La Découverte, pp. 169-180.

BRUNNBAUER Ulf (2003), “Serving the Nation: Historiography in the Republic of Macedonia (FYROM) After Socialism”, *Historiein*, Vol. 4, n° 4, pp. 161-182.

BYFORD Jovan (2013), “Between Marginalization and Instrumentalization: Holocaust Memory in Serbia since the Late 1980s”, in John-Paul Kimka & Joanna Beata Michlic, eds., *Bringing the Dark Past to Light. The Reception of the Holocaust in Postcommunist Europe*, Lincoln & London : University of Nebraska Press, pp. 516-548.

Commission européenne (2013), *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil, Ancienne république yougoslave de Macédoine : mise en œuvre des réformes dans le cadre du dialogue de haut niveau sur l’adhésion et promotion des relations de bon voisinage*, Strasbourg, 16.04.2013, COM (2013), 205 final, à l’adresse : http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2013/mk_spring_report_2013_fr.pdf

Council of the European Union (2011), *Council conclusions on the memory of the crimes committed by totalitarian regimes in Europe*,

3096th Justice and Home Affairs Council meeting, Luxembourg, 9 and 10 June 2011, à l'adresse : <http://www.memoryandconscience.eu/wp-content/uploads/2011/08/JHA-conclusions-10062011.pdf>

- COSTA Olivier (2009), « Le Parlement européen dans le système décisionnel de l'Union européenne : la puissance au prix de l'illisibilité », *Politique européenne*, vol. 28, n° 2, pp. 129-155.
- D.A. 'Arkhivi' (2013), *Truden izbor s goljamo značenje. Sădbata na bălgarskite evrei, 1943. Dokumentalna izložba* [Un choix difficile de grande importance. Le sort des Juifs bulgares, 1943. Exposition documentaire], Sofia: D.A. 'Arhivi'.
- DANOVA Nadja (2013), « Bălgarija i holokostăt : săstojanie na proučvane na problema i zadači » [La Bulgarie et la Shoah : état des travaux et chantiers], *Librev.com*, 14.01.2013, à l'adresse : <http://www.librev.com/index.php/--/1917-2013-01-14-11-49-53>.
- DANOVA Nadja & AVRAMOV Rumen (2013), *Deportiraneto na evreite ot Vardarska Makedonija, Belomorska Trakija i Pirot, mart 1943 g. Dokumenti ot bălgarskite arhivi* [La déportation des Juifs de Macédoine du Vardar, de Thrace égéenne et de Pirot, mars 1943. Documents des archives bulgares], Sofia: Obedineni izdateli, 2 vol.
- DEYANOVA Liliana (2006), « Des condamnations locales du communisme à la condamnation internationale de janvier 2006 : les guerres des élites bulgares pour le monopole de la mémoire communiste », colloque « Expériences et mémoire : partager en français la diversité du monde », Bucarest, septembre.
- DEYANOVA Liliana (2010), « Postkommuničeskijat negacionizăm » [Le négationnisme post-communiste], in *Očertanija na mălčaniето. Istoričeska sociologija na kolektivnata pamet* [Les contours du silence. Sociologie historique de la mémoire collective], Sofia: Kritika i Humanizăm, pp. 152-169.
- DŽULIBRK Jovan (2011), *Istoriografija Holokausta u Jugoslaviji* [Historiographie de l'Holocauste en Yougoslavie], Beograd: Univerzitet u Beogradu.
- DROIT Emmanuel (2007), « Le Goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures mémorielles dans l'Europe élargie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 94, n° 2, pp. 101-120.

European Commission (2010), *Report from the Commission to the European Parliament and to the Council. The memory of the crimes committed by totalitarian regimes in Europe*, Brussels, 22.12.2010, COM(2010) 783 final, à l'adresse: http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/redirecting/pdf/com%282010%29_873_1_en_act_part1_v61.pdf

European Commission (2012), *Commission Staff Working Document, The Former Yugoslav Republic of Macedonia, 2012 Progress Report*, Brussels, 10.10.2012, SW (2012) 332, à l'adresse: http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2012/package/mk_rapport_2012_fr.pdf

European Council (2010), *The Stockholm Programm – An open and secure Europe serving and protecting citizens*, 2010/C 115/01, à l'adresse: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:115:0001:0038:en:PDF>

FĂTU Mihai & MUSAT Mircea (1986), *La Terreur du fascisme horthyste dans le nord-ouest de la Roumanie, septembre 1940-octobre 1944*, Bucarest: Editions Meridiane.

GARCIA Patrick (2006), « Vers une politique mémorielle européenne? L'évolution du statut de l'histoire dans le discours du Conseil de l'Europe ». Communication dans le cadre du séminaire « Pour un espace public européen au cadre mondial » à l'Université Humboldt de Berlin organisé par Robert Frank, Hartmut Kaelble et Luisa Passerini, Berlin 22-24 juin.

GENSBURGER Sarah (2010), *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris: Presses de Sciences Po.

GENSBURGER Sarah & LAVABRE Marie-Claire (2012), « D'une 'mémoire' européenne à 'l'européanisation' de la mémoire », *Politique européenne*, vol. 37, n° 2, pp. 9-17.

GIANNAKOS Symeon (1992), "The Macedonian Question Reexamined: Implications for Balkan Security", *Mediterranean Quarterly*, vol. 3, n° 3, Summer, pp. 26-47.

GOSPODINOV Georgi, dir. (2006), *Az živjah socializma. 171 lični istorii* [J'ai vécu le socialisme. 171 histoires personnelles], Sofia: IK Žanet.

GRADVOHL Paul (2009), « Les déportations de Hongrie, avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale », in Tal Bruttman, Laurent Joly & Annette Wieviorka, dir., *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoire des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris : CNRS Edition, pp. 225-250.

GROZEV Kostadin & Marinova-Hristidi Rumjana, dir. (2013), *Evreite v Iztočna Evropa i Săvetski Săjuz v godinite na vtorata svetovna vojna i studenata vojna (1939-1989)* [Les Juifs en Europe de l'Est et en Union soviétique pendant les années de la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide (1939-1989)], Sofia : U.I. Sv. Kliment Ohridski.

HEYMANN Florence, dir. (2011), « L'horreur oubliée. La Shoah roumaine », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 194.

Holocaust Fund of the Jews from Macedonia (2008), « Otkrivanje na obeležjeto za pogromot na makedonskite Evrei vo Treblinka » [Inauguration du monument au progrom des Juifs macédoniens à Treblinka] à l'adresse : http://www.holocaustfund.org/index.php?option=com_content&view=article&id=528%3Aotkrivanje-na-obelezjeto-za-pogromot-na-makedonskite-evrei-vo-treblinka&catid=112%3Aofotogalerii&Itemid=586&lang=mk

International Boundaries Research Unit (2011), "Croatia and Slovenia submit arbitration agreement to UN", Durham University, 2 June.

IUSO Anna (2005), « L'exilé et le témoin. Sur une enquête autobiographique et son oubli », *Genèses*, n° 61, décembre, pp. 5-27.

IVANKOVIĆ Mladenka (2009), *Jevreji u Jugoslaviji 1944-1952 – Kraj ili novi početak* [Les Juifs et la Yougoslavie 1944-1952 : fin ou nouveau commencement], Beograd : Institut za noviju istoriju Srbije.

KANIKOVA Sonja (2013), "Dimităr Pešev i tabelata v Washington" [Dimităr Pešev et la plaque commémorative à Washington], *Deutsche Welle*, 13.11.

KERENJI Emil (2008), *Jewish Citizens of Socialist Yugoslavia : Politics of Jewish Identity in a Socialist State, 1944-1974*. A dissertation submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), The University of Michigan.

- KNAUS Gerald (2012), “Macedonia and the EU Council Conclusions”, *Balkan Insight*, 13.12.
- KOLEVA Daniela, dir. (2007), *Vārhu hrastite ne padat mālñii. Komunizmāt – žitejski sādñbi* [Sur les buissons, la foudre ne tombe pas. Le communisme – expériences vécues], Sofia: IIBM.
- KOLONOMOS Žamila (1987), “Deportacija i uništenje Jevreja iz Makedonije” [La déportation et la destruction des Juifs de Macédoine], in Snežana Tmušić, dir., *Makedonija od ustanka do slobode 1941-1945* [La Macédoine du soulèvement à la liberté, 1941-1945], Beograd: Vojnoizdavački i novinski centar, pp. 860-865.
- KOLONOMOS Žamila & VESKOVIĆ-VANGELI Vera, dir. (1986), *Evreite vo Makedonija vo Vtorata svetska vojna (1941-1945). Zbornik na dokumenti* [Les Juifs en Macédoine pendant la seconde Guerre mondiale. Recueil de documents], Skopje: MANU, vol. 1 et 2.
- KRULIC Joseph (2002), « Le problème de la délimitation des frontières slovéno-croates dans le golfe de Piran », *Balkanologie*, vol. 6, n° 1-2, pp. 69-73.
- LIPMAN Steve (2004), “Bulgaria wasn’t a ‘Second Denmark’”, *The Jewish Week*, 16.07., à l’adresse: <http://www.jewishfederations.org/page.aspx?id=68270>.
- MARINOV Tchavdar (2010), *La question macédonienne de 1944 à nos jours. Communisme et nationalisme dans les Balkans*, Paris: L’Harmattan.
- MATKOVSKI Aleksandar (1983), *Istorija na Evreite vo Makedonija* [L’histoire des Juifs de Macédoine], Skopje: MANU.
- MATKOVSKI Aleksandar (1962), *Tragedijata na Evreite od Makedonija* [La tragédie des Juifs de Macédoine], Skopje: Kultura.
- MATKOVSKI Aleksandar (1958), “Tragedijata na Evreite od Makedonija” [La tragédie des Juifs de Macédoine], *Glasnik na INI*, 1.
- MEZNIK Michael (2007), « Nostalgie und Amneise und die Geschichtliche Auseinandersetzung im Postsozialismus. Das Beispiel Bulgariens in den 1990er Jahren », in Julian Pänke, dir. *Gegenwart der Vergangenheit. Die politische Aktualität historischer Erinnerung in Mitteleuropa*, Baden-Baden: Nomos VerlagsGesellschaft, pp. 31-37.

- MINK Georges & NEUMAYER Laure, dir. (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris : La Découverte.
- MUTAFČIEVA Vera, dir. (2006), *Istorija naselena s hora* [Une histoire peuplée d'êtres humains], Sofia : I. Gutenberg.
- Narodno Säbranie na Republika Bälgarija (2013), *Deklaracijata na 41-oto Narodno säbranie na Republika Bälgarija po povod 70 godišninata ot spasjavaneto na bälgarskite evrei i počitane pametta na žertvite na Holokosta* [Déclaration de la 41^e Assemblée nationale de la République de Bulgarie à l'occasion du 70^e anniversaire du sauvetage des Juifs bulgares et hommage à la mémoire des victimes de la Shoah], à l'adresse : <http://www.parliament.bg/bg/declaration/ID/14359>
- NEUMAYER Laure (2012), « “Dépasser Trianon”. Les transformations du nationalisme hongrois, de la “politique de la nation” à la protection des minorités dans l'UE », *Politique européenne*, vol. 37, n° 2, pp. 102-131.
- NEUMAYER Laure (2007), « Les institutions européennes comme acteurs de la réconciliation en Europe centrale : une médiation entre droit et politique », in Georges Mink & Laure Neumayer, dir., *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris : La Découverte, pp. 195-209.
- NISSIM Gabriele (1999), *L'uomo che fermò Hitler, La storia di Dimităr Pešev che salvò gli ebrei di una nazione intera*, Milano : Mondadori.
- OFER Dalia (2013), « Sauvetage et meurtre sous l'égide du même régime : les Juifs de Bulgarie et de Thrace confrontés au souvenir en Israël », Communication dans le cadre de la conférence, « Juifs sauvés, Juifs déportés. La Shoah en Bulgarie et dans les États alliés de l'Allemagne », Strasbourg, Université de Strasbourg, 13.11.2013.
- OFFERLÉ Michel (1998), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris : Montchrestien.
- ONKEN Eva-Clarita (2007), “The Politics of Finding Historical Truth : Reviewing Baltic History Commissions and their Work”, *Journal of Baltic Studies*, Vol. 38, n° 1, pp. 109-116.
- POPOV Stefan (2000), “Bälgarskata gora i strastite bälgarski” [La forêt bulgare et les bulgares passions], *Kapital*, 30, 28.07.

RAGARU Nadège, dir. (2014), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs en Bulgarie et dans les terres sous administration bulgare, 1941-1944*, Paris : Editions du Mémorial de la Shoah.

RAGARU Nadège (2010a), « Macédoine-Grèce : les pouvoirs de la toponymie », *Grande Europe*, mars, à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000542-macedoine.-la-controverse-avec-la-grece-autour-du-nom-par-nadege-ragaru>

RAGARU Nadège (2010b), « Les dossiers de la Sûreté d'État bulgare : le communisme dans les pliures du temps », *Revue des études slaves*, vol. 81, n° 2-3, pp. 205-227.

ROMANO Jaša (1980), *Jevreji Jugoslavije 1941-1945. Žrtve genocida i učesnici narodnooslobodilačkog pokreta* [Les Juifs de Yougoslavie, 1941-1945. Victimes du génocide et participants au mouvement de lutte pour la libération nationale], Beograd : Savez jevrejskih opština Jugoslavije.

ROUSSO Henri (2007), « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 94, n° 2, pp. 3-10.

ROUSSO Henri (2009), « Les dilemmes d'une mémoire européenne », in François Dosse, Christian Delacroix & Patrick Garcia, dir., *Historicités*, Paris : La Découverte, pp. 203-221.

SHEA John (1997), *Macedonia and Greece. The Struggle to Define a New Balkan Nation*, Jefferson & London : McFarland & Co.

THIESSE Anne-Marie (2007), « Une mémoire commune pour quelle vision de l'Europe », in Bronislaw Geremek & Robert Picht, dir., *Visions d'Europe*, Paris : Odile Jacob, pp. 345-357.

TOSHEV Latchezar (2006), « Kratka hronika na priemaneto na rezolucija 1481 na PACE » [Une courte chronique de l'adoption de la résolution 1481 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe], *Edin zavet*, 1 (54).

TROEBST Stefan (1983), *Die bulgarisch-jugoslawische Kontroverse um Makedonien, 1967-1982*, München : Oldenburg.

TUCKER Eric & HERSHAFT Randy (2013), "Bulgarian honor bid in DC stirs Holocaust debate", AP, 07.05., à l'adresse : <http://news.yahoo.com/bulgarian-honor-bid-dc-stirs-holocaust-debate-082119398.html>

- VASSILEV Rossen (2010), “The Rescue of Bulgaria’s Jews in World War II”, *New Politics*, Vol. XII-4, n° 48, Winter, à l’adresse : <http://new-pol.org/node/183>
- WAGENSTEIN Anžel (2003), “Collective Memory : The Bulgarian Case”, in Emmy Baruh, ed., *History and Memory. Bulgaria: Facing the Holocaust*, Sofia : Open Society Foundation, pp. 71-81.
- WIESEL Elie, FRILING Tuvia, IOANID Radu & IONESCU Mihail E., eds. (2004), *Comisia internationala pentru studierea Holocaustului în România. Raport final* [Commission internationale pour l’étude de l’Holocauste en Roumanie. Rapport final], Iași : Polirom.
- WIEVIORKA Annette (2004), « Des spoliations aux restitutions », in Tal Bruttman, dir., *Persécutations et spoliations des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, pp. 13-22.
- Yad Vashem (2014), “Commemoration of the Monastir Community”, Jérusalem, à l’adresse : <http://www.yadvashem.org/yv/en/exhibitions/communities/monastir/commemoration.asp>
- NISSIM Yosha (2001), « The Active Role of Bulgaria in the Holocaust Against the Thrace and Macedonian Jews », 07.08., Association of Jews from Macedonia in Israel, Rehovot ; http://www.theoptimists.com/Resources_files/bulgaria-in-the-holocaust.pdf
- ZNEPOLSKI Ivajlo (2010), *Tova e moeto minalo. Spomeni, dnevnici, svidetelstva (1944-1989)* [trad], Sofia : IIBM, vol. 1 et 2.

Presse en ligne

- KOVAČEV Andrej (2013), « Spaseni prez Bălgarija » [Sauvés en passant par la Bulgarie], 13.12, à l’adresse : <http://www.andrey-kovatchev.eu/bg/news/view/2/3353>
- KOVAČEV Andrej (2011), « Andrej Kovačev – Provokaciite sprjamo Bălgarija ne doprinajst za evropejskata intergracija na Makedonija » [Andrej Kovačev : les provocations envers la Bulgarie ne contribuent pas à l’intégration de la Macédoine]. Entretien donné par Andrej Kovačev à l’agence Fokus, 02.12, à l’adresse : <http://www.andrey-kovatchev.eu/bg/news/view/3/2235>

Balkan Insight (2009), « Slovenia Blocks Croatia's EU Progress », 24.06 ; <http://web.archive.org/web/20100420164418/http://www.balkaninsight.com/en/main/news/20472>

Darik News (2013), « Prezidentät Rosen Plevneliev na rabotno poseštenie v Brjuksel za čestvane na 70-godišninata ot spasjavaneto na bälgarskite evrei prez Vtorata svetovna vojna » (Le président Rosen Plevneliev en visite de travail à Bruxelles pour la célébration du 70^e anniversaire du sauvetage des Juifs bulgares pendant la Seconde Guerre mondiale), 06.03 ; http://dariknews.bg/view_article.php?article_id=1051072/.

Dnes (2013), « Šimon Peres blagodari na Bälgarija pred evroparlamenta » (Simon Peres remercie la Bulgarie devant le Parlement européen), 06.03 ; <http://dnes.dir.bg/shimon-peres-evrei-rosen-plevneliev-13284652>

EurActiv.com (2013), « Macedonia's ethnic Albanians lose patience over EU accession talks », 19.12 ; <http://www.euractiv.com/macedonia/ethnic-albanians-lose-patience-m-news-532468>